

EMPLOI : Crit et Pole Emploi Normandie ont signé une convention de partenariat.

Le groupe [CRIT INTERIM](#) / T : 01.49.18.55.55 et le [POLE EMPLOI](#) NORMANDIE ont signé une convention de partenariat le jeudi 11 mai pour accélérer le recrutement afin de répondre aux besoins des entreprises avec l'objectif d'identifier les potentiels des candidats pour mieux répondre aux attentes des entreprises. La convention doit ainsi permettre de lutter contre les difficultés de recrutement, de faciliter le recrutement de ces métiers en tension et de favoriser les reconversions des demandeurs d'emploi. www.crit-job.com www.pole-emploi.fr